



**HAL**  
open science

**Licence Sciences de l'information, audiovisuel et médias  
numériques**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de l'information, audiovisuel et médias numériques. 2014, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02037237

**HAL Id: hceres-02037237**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037237>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Sciences de l'information, audiovisuel et  
medias numériques

de l'Université de Valenciennes et  
du Hainaut-Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Évaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis - UVHC

Académie(s) : /

Établissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences de l'information, audiovisuel et médias numériques

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150008955

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Valenciennes (Le Mont Houy) - Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC) / Institut des Sciences et techniques de Valenciennes (ISTV).

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention *Sciences de l'information, audiovisuel et médias numériques* (SIAMN) a pour objectif principal de former des professionnels des médias numériques et de l'audiovisuel, notamment à l'issue d'un master. Elle est de ce fait conçue sur un socle pluridisciplinaire et technique (mathématiques, physique appliquée, signaux et systèmes, technologies informatiques, supports audiovisuels, mais aussi art et communication) permettant l'acquisition de compétences métier et de connaissances transversales. Elle accueille une cinquantaine d'étudiants en première année (L1), après une sélection sur dossier et entretien de motivation.

Après un premier semestre commun aux différentes mentions de licence proposées par l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes (ISTV), un parcours unique est proposé pour la licence *SIAMN* jusqu'au semestre 6, où intervient un parcours de spécialisation (*Image/Son*). Deux stages sont intégrés dans le cursus, l'un au semestre 3 d'une durée de quatre semaines, l'autre au semestre 5, d'une durée de huit semaines.

La licence propose une poursuite d'études « naturelle » vers le master *SIAMN* de l'établissement, mais permet aussi de rejoindre des licences professionnelles, notamment la licence professionnelle *Techniques et activités de l'image et du son*, spécialité *Journaliste reporter d'images et sons* (JORIS). La formation offre aussi la possibilité de candidater à des écoles, comme l'École nationale supérieure Louis Lumière à Paris.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention de licence *SIAMN* se présente comme une solide formation professionnalisante, donnant à voir une très bonne cohérence d'ensemble des enseignements, aménageant des mises à niveau et des modalités d'intégration/réorientation à différents points du cursus, tout en s'inscrivant avec pertinence dans le registre de la pluridisciplinarité et de l'ouverture sur d'autres connaissances, au-delà d'une dimension technique appuyée (et nécessaire au vu des objectifs visés).

Les trois années de la formation proposent un enseignement progressif, d'un socle général centré sur les disciplines fondamentales que sont les mathématiques, physique, informatique, chimie, mécanique, vers une spécialisation graduelle en image et son. Au cours des différents semestres (équilibrés, d'une durée moyenne d'environ 320h pour un volume global de la formation de 1935h), on note une répartition pertinente au vu des contenus entre cours magistraux (environ 40 % des enseignements), travaux dirigés (environ 35 %) et travaux pratiques (environ 25 %). La dimension applicative imprègne les modalités pédagogiques, que cela soit au plan de la mise en situation professionnelle à travers les deux stages obligatoires aux semestres 3 et 5, d'une durée totale de 12 semaines, ou à travers les travaux pratiques proposés (vidéo, systèmes audiovisuels, son...) dans un environnement technique et professionnel de qualité. S'il y a peu de parcours proposés (uniquement une spécialisation image ou son dans le cadre du semestre 6), on note toutefois une progression maîtrisée et pertinente dans les enseignements, avec l'aménagement de possibilités de réorientation, ou, a contrario, d'intégration de nouveaux étudiants à différents stades de la licence. Au-delà de la dimension scientifique et technique affirmée de la formation, des enseignements optionnels (musique, arts plastiques, écriture de chansons, culture, pratique photographique, seconde langue vivante) ainsi qu'une unité d'enseignement intitulée « Art et communication » (dans laquelle est notamment intégré l'enseignement de l'anglais) présents du semestre 1 au semestre 6, contribuent au caractère pluridisciplinaire de la formation. Un module de préparation au C2i est intégré au semestre 1 pour une certification obligatoire. Les modalités d'évaluation des connaissances sont très précisément présentées et montrent la présence équilibrée du contrôle continu et des examens finaux sur l'ensemble des six semestres, ce qui permet une évaluation progressive des acquisitions de connaissances. Seul le semestre 1, transversal, ne mobilise que le contrôle continu pour l'évaluation, ce qui s'avère plutôt pertinent comme choix. Les évaluations des enseignements sont à renforcer dans le cadre du dispositif instauré par l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, afin d'atteindre le taux de réponse de 50 % de répondants nécessaire pour que les réponses soient jugées représentatives. Le recours à la pédagogie par projet est également visible dans un certain nombre d'unités d'enseignements (méthodologie du travail universitaire, accompagnement du projet professionnel personnel de l'étudiant, projets multimédias, etc.). Les choix d'enseignement, les modalités pédagogiques, l'articulation nette avec une dimension professionnelle, donnent donc une très forte cohérence à l'ensemble, avec un étudiant qui apparaît au cœur du dispositif.

Ainsi, diverses modalités d'accompagnement et d'information auprès des étudiants ponctuent la formation, dès la semaine de rentrée, au cours de la L1 avec une unité d'enseignement « Découverte » et tout au long des semestres, notamment dans le cadre de l'accompagnement du projet professionnel personnel de l'étudiant. Par ailleurs, on saluera particulièrement le recours à des dispositifs variés pour encadrer et accompagner la réussite des étudiants. Les tests réalisés lors de la semaine de rentrée dans les disciplines fondamentales (physique, mathématiques, chimie, mécanique) permettent ensuite de déployer un système de soutien auprès des étudiants identifiés en difficulté (environ 50 % de l'effectif), soutien généralement assuré par des étudiants de master à raison de 2h hebdomadaires sur les semestres 1 et 2. Une aide à la révision est également proposée aux étudiants à la veille de chaque session d'examens, là aussi sous forme de tutorat. A noter également l'existence d'un tutorat de 3h de soutien hebdomadaire en direction des étudiants à profil moins bien adaptés (bac ES, techno, pro), dispositif qui ne concerne en revanche que les étudiants boursiers dans le cadre d'un financement Région. Ces initiatives expliquent certainement pour partie les très bons taux de réussite affichés (par exemple, en 2012-2013, les taux de réussite sont de 81,3 % en L1, 83,7 % en L2 et 88,5 % en L3). Mais la forte sélectivité à l'entrée de cette licence (en 2012-2013, 427 candidats pour 47 inscrits, les non-admis pouvant s'inscrire de facto en L1 mention *Sciences pour l'ingénieur*) explique aussi sans doute cette réussite, ainsi que les faibles réorientations à l'issue du semestre 1 (un à deux étudiants concernés). On notera également une politique volontariste en matière de mobilité internationale qui concerne les étudiants de deuxième année (L2), généralement sur deux semestres (Canada, pays anglo-saxons, Autriche -avec un module de préparation pour cette destination). En 2012-2013, 9 étudiants sur les 43 inscrits sont partis en mobilité, soit 20 % des effectifs, ce qui révèle une véritable dynamique. Enfin, en ce qui concerne l'accueil de publics spécifiques, les dispositions générales de l'Université de Valenciennes Haut-Cambrésis sont rappelées, mais sans donner plus de précisions sur la réalité de ces situations dans la licence *SIAMN*.

Une information est proposée en L2 sur la licence professionnelle *JORIS* et en troisième année (L3) sur les trois spécialités du master *SIAMN*. Il n'y a pas de chiffres précis, mais il semblerait qu'il n'y ait quasiment pas de

réorientation en L2 *SIAMN* vers la licence professionnelle *JORIS*. Les étudiants titulaires de la licence *SIAMN* s'inscrivent majoritairement dans le master *SIAMN* proposé par l'institut, même si l'on observe un léger tassement entre 2008 et 2013 (intégration à 90,5 % en 2008-2009 contre 71,2 % en 2012-2013), qui s'explique peut-être par une diversification des débouchés. Ainsi, en 2012-2013, certains étudiants ont intégré un master relevant d'autres domaines (philosophie, sociologie...) ou ont été admis dans des écoles sélectives (Ecole nationale supérieure Louis Lumière à Paris, écoles d'ingénieur). La dimension pluridisciplinaire de la formation joue ici en faveur d'une palette de possibilités en sortant de la L3 *SIAMN*. La dominante reste toutefois la poursuite d'études dans le master local. L'insertion professionnelle à l'issue de la L3 est présentée comme peu significative, mais sans données précises à la clef. De même, nous n'avons pas d'élément d'appréciation sur le devenir des sortants non diplômés qui bien que peu nombreux seraient malgré tout à prendre en considération. La dynamique globale autour de la préparation et de l'accompagnement dans la poursuite d'études et l'orientation professionnelle apparaît néanmoins validée par les très bons éléments affichés.

Pour mettre en œuvre l'organisation de la licence *SIAMN*, une solide équipe de formation a été constituée, avec l'identification de responsabilités pédagogiques différenciées à chacun des niveaux (L1/L2/L3) ainsi que de responsables transversaux aux enseignements (coordination des enseignements visuels, des moyens numériques, de projets ou encore, responsabilité des stages). 5 personnes sont mobilisées au sein d'un secrétariat conséquent pour assurer la gestion administrative de la licence, sur laquelle 41 enseignants sont mobilisés. S'il n'y a pas de conseil de perfectionnement en tant que tel, des réunions pédagogiques au moins semestrielles rassemblent enseignants et étudiants et donnent l'occasion d'un retour qualitatif régulier. Une dizaine d'intervenants professionnels intervient dans la formation, avec une implication croissante de la L1 à la L3, et assure environ un quart des enseignements. On regrette toutefois de ne pas avoir de précisions sur leurs profils, leurs éventuelles responsabilités dans l'équipe et leur complémentarité vis-à-vis du reste de la formation. Les liens avec le monde professionnel apparaissent cependant étroits, notamment du fait de l'ancienneté de la formation (35 années d'existence) et passent notamment par les relations entretenues avec les anciens étudiants (1500 à ce jour) qui permettent l'organisation annuelle d'une journée professionnelle. D'une façon générale, se dégage un souci constant d'analyse critique et d'amélioration, en ce qui concerne les étudiants, les modes d'organisation ou le positionnement valorisé de la formation dans son environnement (renforcement de la transversalité des enseignements, partenariats universitaires au national et à l'international, nouveaux dispositifs d'aide à la réussite pour les bacheliers STI2D, etc.).

- Points forts :

- La qualité globale de l'enseignement scientifique et technique, alliant théorie et pratique, avec une réelle diversité et ouverture de type pluridisciplinaire.
- La cohérence de parcours avec la poursuite d'études en master *SIAMN*.
- La dimension professionnalisante affirmée, notamment à travers les deux stages obligatoires et l'accompagnement du projet professionnel personnel.
- Les dispositifs d'aide à la réussite (tutorats, mise à niveau, etc.).
- Les taux de réussite sur les trois années de la licence.

- Points faibles :

- L'absence de proposition de formation en alternance.
- Le manque d'intégration explicite des évaluations des enseignements par les étudiants dans le pilotage de la formation.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait intéressant, malgré les arguments avancés, de poursuivre la réflexion sur la mise en place de l'alternance dans la formation. La solidité de la formation délivrée et les nombreux contacts avec la sphère professionnelle des médias et de l'audiovisuel devraient permettre d'envisager cette piste de l'alternance, en tant qu'élément de valorisation important de la licence *SIAMN*.

En ce qui concerne le pilotage de la formation, il serait également souhaitable de renforcer la place des évaluations des enseignements par les étudiants, d'une part en les sensibilisant à l'importance de leur participation au processus global mis en place par l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, d'autre part, en intégrant de façon plus explicite les retours faits par les étudiants dans la gouvernance et l'évolution de la mention.



# Observations de l'établissement

## Observations concernant l'évaluation AERES réhabilitation des Licences

### Vague E – ISTV

#### Réponses aux remarques de l'AERES

---

Académie : Lille

Etablissement : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Composante de formation : Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes

Diplôme : Licence

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention (ou spécialité de LP): Sciences de l'Information, Audiovisuel et Médias Numériques

#### Rappel des recommandations :

Il serait intéressant, malgré les arguments avancés, de poursuivre la réflexion sur la mise en place de l'alternance dans la formation. La solidité de la formation délivrée et les nombreux contacts avec la sphère professionnelle des médias et de l'audiovisuel devraient permettre d'envisager cette piste de l'alternance, en tant qu'élément de valorisation important de la licence SIAMN.

En ce qui concerne le pilotage de la formation, il serait également souhaitable de renforcer la place des évaluations des enseignements par les étudiants, d'une part en les sensibilisant à l'importance de leur participation au processus global mis en place par l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, d'autre part, en intégrant de façon plus explicite les retours faits par les étudiants dans la gouvernance et l'évolution de la mention

---


#### Observations :

Le secteur de l'audiovisuel et des médias est constitué de quelques grands groupes de dimensions nationale et internationale ainsi que de nombreuses petites entreprises. Les grandes entreprises ont décliné la proposition de mettre en place la licence SIAMN en mode apprentissage. Ces grandes entreprises privilégient des profils plus spécialisés (formations professionnelles ou formations terminales) afin d'éviter tout problème dans la chaîne de production (peur du noir à l'écran) et de faciliter une embauche à l'issue de la période d'apprentissage de sorte à rentabiliser l'investissement humain et financier. Les petites entreprises, qu'en à elles, n'ont pas les moyens financiers pour supporter la charge d'un apprenti. Il serait alors difficile de trouver un équilibre financier pour la formation.



En ce qui concerne les éléments de valorisation de la licence SIAMN, il semble que le nom de la mention de licence soit au moins aussi important que le mode d'apprentissage. En effet, l'intitulé de la mention de licence a été modifié sur APB cette année pour se conformer à la nomenclature de l'arrêté de 2014 (l'intitulé de la mention est devenu Sciences et Technologies). On enregistre actuellement une baisse de vingt pourcents du nombre de candidatures à même période par rapport aux années antérieures.

Tout a été fait pour motiver les étudiants à répondre aux enquêtes d'évaluation des enseignements : mailing, affichage, rappels par les responsables pédagogiques et les enseignants lors de certains cours. Ces enquêtes quantitatives sont complétées par des enquêtes qualitatives réalisées lors de concertations semestrielles. Conformément à la charte de l'Université, les enquêtes sont transmises aux enseignants qui peuvent ainsi en tenir compte les années suivantes. Les remarques des étudiants sont analysées sur la durée pour mieux juger de leur pertinence. Aussi, même si la prise en compte de l'évaluation dans le pilotage de la formation peut sembler peu explicite pour les étudiants qui ne vivent ces enseignements en général un seul semestre, elle est bien réelle dans les faits. Peut-être que la mise en place d'un conseil de filière dans lequel des étudiants pourraient siéger permettrait d'impliquer plus les étudiants dans ce processus d'amélioration continue de la formation.

Pr. Mohamed OURAK  
  
Président de l'Université  
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis